

SARTHE MARATHON : ARNAGE



A.A.P.P.M.A.

L'ABLETTE D'ARNAGE

DIMANCHE 12 AVRIL

MARATHON de 6 H par ÉQUIPE de 2 PÊCHEURS

INSCRIPTION Avant le **06 Avril** dernier délai à Patrice RAMAUGE : 02 43 21 38 32 / 06 84 99 59 21

Engagement 22€ par équipe

Horaires

Rendez-vous	7h00 (derrière la piste d'éducation routière, lieu habituel) point GPS : 47.936228, 0.179441
Tirage au sort	7h30
Pêche	10h00 à 16h00
	Pause 1 ^{er} pêcheur de 11h45 à 13h00
	Pause 2 ^{ième} pêcheur de 13h00 à 14h15

REGLEMENT

Canne	11m50 – Moulinet interdit – Française interdite
Amorce	12 litres Maxi toutes confondues
Esches	1 litre toutes confondues

RESTAURATION au choix à réserver à l'inscription :

- Casse-croûtes : Rillettes --> 3€50

REPAS COMPLET 12€ :

- Carottes râpées, betteraves rouges, 1/2 œuf dur
- Paupiette de veau sauce champignons tomate, Haricots blancs (lardons carottes oignons)
- Fromage
- Salade de fruits avec petits gâteaux secs
- Une boisson

Afin de faciliter l'organisation de la restauration, nous vous demandons de faire votre choix et de réserver lors de votre inscription avant le 06 avril

A la fin de l'épreuve, les restes d'amorces et d'esches, ne devront pas être remis à l'eau, respecter le parcours.
Les organisateurs se déclinent de toute responsabilité en cas d'accident sur l'ensemble du parcours.

Imprimé par nos soins